



## Procès-verbal N°1 du 22 Août 2022

<b>Réunion du :</b>	Lundi 22 Août 2022 à 19h30 (présentiel et visioconférence)
<b>Présidence :</b>	M. Claude REQUENA
<b>Membres convoqués (25) :</b>	MM. ADER – BRANA – CAMILLO – DAVOINE – DIOUF – GEISSELHARDT – GLARIA – LAFARGUE – LINÉ – MARTINON – MATHIEU – MÉAU – MIANI – RAZAFIMBAHOAKA RÉQUÉNA – SAGE – SAHRI – SAINT YGNAN – THORIGNAC - VIGUIER Mmes FRANÇOIS – GRIMAL – MÉDIAMOLE – REIGNAUD – THORE.
<b>Membres présents (14) :</b>	MM. ADER – BRANA – CAMILLO – DAVOINE – DIOUF – GLARIA – LAFARGUE – LINÉ – MARTINON – MIANI – RÉQUÉNA - VIGUIER Mmes FRANÇOIS – THORE.
<b>Membres excusés (11) :</b>	MM.GEISSELHARDT – MATHIEU – MÉAU - RAZAFIMBAHOAKA - SAGE - SAHRI - SAINT YGNAN - THORIGNAC Mmes GRIMAL – MÉDIAMOLE – REIGNAUD
<b>Assistent à la réunion :</b>	Mme DELMOTTE – MM. MARSEILLOU - MARROUAT



### 1- Ordre du Jour

- Lecture et approbation du procès-verbal n°9 du Comité Directeur en date du 20 Juin 2022 publié le 19 Juillet 2022 ;
- Situation financière ;
- Informations générales ;
- Compétitions et Coupes Seniors ;
- Orientations et objectifs de la saison 2022/2023 ;
- Interventions diverses et échanges.

### 2- Approbation procès-verbal

- Lecture et approbation du procès-verbal n° 9 du Comité Directeur en date du 20 Juin 2022 ;

En l'absence d'observation, le procès-verbal de la réunion du Comité Directeur du 20 Juin 2022 est validé à l'unanimité des membres présents (PV n° 09 publié le 19 Juillet 2022).



### 3 - Informations et Décisions du District : Claude RÉQUÉNA

↳ Situation sur le nombre de clubs du District en activité : 39 clubs seniors, 1 club de jeunes et un groupement de jeunes.

↳ Participation à une réunion avec des collègues de la Ligue le 25 août prochain pour aborder les obligations des groupements, notamment sur les exigences jugées trop contraignantes. Notre District souhaite garder l'autonomie sur les obligations concernant nos clubs.

**Intervention de Christophe ADER** : il faut être sûr que les équipes en position d'accession ne soient pas bloquées par un manque d'uniformité des obligations.

**Intervention de Guy GLARIA** : bien s'assurer que même si c'est validé en Ligue, ce ne soit pas bloqué par la Fédération pour distorsion d'équité en cas d'appel d'un club auprès de la F.F.F.

↳ Congrès ANPDF à CAEN du 9 au 11 septembre : Guy GLARIA représentera le District.

↳ Du 2 au 4 septembre : séminaire de la LFO à TARBES : orientations de la saison 2022-2023.

↳ Suite à un vote du Comité Directeur de la Ligue en date du 09 Juillet, l'ensemble de la Commission Régionale d'Arbitrage (C.R.A.) a été remerciée. M. Romain DELPECH en est le nouveau Président.

**Intervention de Guy GLARIA** : la LFO et la CRA ont convoqué l'ensemble des entraîneurs de R1 et N3 pour une réunion d'échanges où seulement 10 clubs étaient présents.

↳ Demande renouvelée auprès du service juridique de la Ligue pour communication d'un glossaire sur les incivilités et mauvais comportements sur les terrains, dans le but de faciliter le prononcé des sanctions par les Commission de discipline.

↳ Courrier reçu de la Mairie d'AUCH concernant l'état des installations de l'hippodrome suite au Challenge U11. Etonnement général des membres du District et de la Présidente de l'A.P.E. (Association des Parents d'Elèves du Collège Carnot). Un courrier a été adressé à la Mairie pour savoir quels étaient les reproches faits au District. Courrier laissé sans réponse à ce jour.

↳ Suite à la décision prise par le Comité exécutif de la F.F.F. dans sa réunion du 17 juin dernier, les clubs actifs au 30-06-22 et ayant au moins 8 licenciés de U6 à U18, seront dotés des bons de carburant d'une valeur de 100 € à 700 € (selon la taille des clubs). Début de l'opération courant septembre par l'envoi aux clubs de cartes prépayées (valables jusqu'au 30 juin 2023) d'une valeur de 50€ chacune.

↳ Monsieur Jean-Pierre BONASSIES a été sollicité par mes soins pour intégrer le District en tant que membre coopté bénévole afin de nous apporter son aide sur divers points :

- en renfort du secrétariat en cas d'absence imprévue.
- participation à l'organisation de manifestations événementielles.
- Communication.
- Partenariat.
- Le Comité Directeur valide cette proposition et entérine la présentation de Monsieur BONASSIES au prochain Comité Directeur.

↳ Toujours pas de candidature pour l'emploi d'un volontaire en service civique.

↳ **Intervention de Guy GLARIA** : Le C.NO.S.F. (Comité National Olympique et Sportif Français) a lancé un appel à candidature pour la campagne « club des 300 Femmes dirigeantes » dans le but d'identifier, valoriser et accompagner un nombre important de femmes d'ici à 2024 afin qu'elles puissent accéder à des postes à responsabilité.

Morgane LECLERCQ, coprésidente de l'ASFLS, est intéressée pour intégrer le club. Cette candidature validée par le Président du District, a été transmise à Brigitte HENRIQUES (Présidente du C.N.O.S.F.). La réponse sera donnée prochainement.

## 4 - Comptes-rendus d'activités des commissions

**Pôle Social et Financier : Guy GLARIA**

### Commission des Finances : Boucar DIOUF

#### 1-Opérations financières compte FFF :

##### Crédits :

- 28-06 : solde subvention 21-22 CTD DAP (10 000€)
- 29-06 : solde indemnité préformation 21-22 (533.11€)

##### Débit :

- 20-07 : virement du solde créditeur au 30 juin (10 733.11€)

#### 2-Opérations financières compte LFO :

##### Crédits :

- 30-06 : mise à disposition CTD PPF à l'IR2F 1er semestre 22 (6 827.36€)
- 30-06 : solde/part subvention FFF (5 079€)
- 30-06 : solde/rétrocession changements clubs (2 980€)
- 30-06 : solde/rétrocession licences (11 799€)
- 30-06 : solde subvention LFO-FFF / CTD PPF (15 880€)
- 30-06 : solde convention d'objectifs 21-22 (9 254€)

##### Débets :

- 30-06 : abonnement l'pcol 1<sup>er</sup> sem. 22 (404.64€)
- 30-06 : frais déplacements informaticien (84.10€)
- 27-07 : virement du solde créditeur au 30 juin (42 160.72€)

#### 3-Subventions A.N.S. 2022

17 clubs du District subventionnés pour un montant global de 25 350€ :

SCPAS (2 000€) – U.S. AUBIET (1 450€) – F.C. MIRANDE (3 000€) – COLOGNE F.C. (1 000€) – F.C. L'ISLE JOURDAIN (1 600€) – A.S. MONFERRAN SAVES (2 000€) – RBA F.C. (1 000€) – MAUVEZIN F.C. (1 000€) – AUCH FOOTBALL (1 500€) – EAUZE F.C. (1 000€) – A.S. SEGOUFIELLE (2 050€) – F.C. RISCLE (1 000€) – U.A. VIC FEZENSAC (1 000€) – F.C. PAVIE (1 250€) – A.A. LAYMONT (1 250€) – FORZA LSJ (2 250€) – A.S. MANCIET (1 000€).

Les dossiers de CONDOM F.C., SUD ASTARAC 2010 et U.S. DURAN n'ont pas été retenus par la Commission Régionale.  
Subvention allouée au District : 13 000€.

#### 4-Impayé

Un prélèvement bancaire du 30 juin dernier a fait l'objet d'un rejet. Un courriel valant mise en demeure, a été adressé dernièrement au Président du club concerné pour régularisation sous quinzaine.

#### 5-Divers

- Cotisation 2022-2023 : Membre élu du District et Membre de Commission coopté non licencié en club : **35€**  
Membre coopté de Commission licencié en club : **10€**
- Partenariat de participation au financement de la bâche de prévention contre les incivilités :  
Harmonie Mutuelle (500 €)- Conseil Départemental (500 €) – Intersport (400€) - M2B Fournitures (150€)
- La recette globale des finales féminines, jeunes et seniors s'est élevée à 2 043€..
- Le montant global des conventions d'objectifs attribué par la LFA pour 2021/2022 s'élève à 963 725 € soit une diminution de 24 000€. Cette baisse devrait être absorbée par la LFO pour maintenir au même niveau le montant attribué aux Districts.  
Pas d'information à ce jour sur les montants du FAFA 2022-2023.



- Dispositions financières 2022/2023 :  
M.BRANA propose que les amendes appliquées aux Seniors Féminines soient identiques à celles appliquées aux Seniors Masculins.

**Le Comité Directeur valide les Dispositions financières 2022-2023 (voir annexe 1)**

**Intervention Christophe ADER** : les amendes pour forfait lors des 2 dernières journées sont très élevées (460 €) car toutes ne sont pas imputables aux clubs.

**Intervention du Président** : ce point sera examiné lors du prochain Comité Directeur. Les autres dispositions sont adoptées à l'unanimité.

**Pôle Sportif : Franck BRANA**

### **Commission de Gestion des Compétitions et Règlements Seniors : Franck BRANA**

Mutés supplémentaires Art 63 – Section 5 des Règlements Généraux du District (section féminines)

Les clubs de :

- PAUILHAC demande 1 muté supplémentaire en D2
- MONFERRAN SAVES demande 1 muté supplémentaire en D2
- FLEURANCE LA SAUVETAT demande 1 muté supplémentaire en D1

***Le Comité Directeur valide à l'unanimité ces propositions.***

- **Coupes et Championnats seniors :**

A ce jour, l'ensemble des championnats et coupes départementales sont en ligne.

A noter la mise en sommeil du club de TOUGET pour la saison 2022/2023, ce qui ramène la poule de D1 à 13 clubs..

- Indisponibilité du terrain de CASTERA VERDUZAN jusqu'en janvier 2023. Le club se doit de trouver un terrain de repli car cette période correspondant à la phase aller du championnat.

- Présentation de la composition des poules de D1, D2 et D3.

***Le Comité Directeur valide à l'unanimité la proposition.***

- Proposition de modification de l'article 11 des Règlements Généraux du District (Section 4-Accessions et descentes championnats seniors) : limiter la possibilité d'accession aux équipes classées de la **deuxième** à la **troisième** place et non de la deuxième à la cinquième place comme mentionné actuellement.

***Le Comité Directeur valide à l'unanimité la proposition.***

- Proposition de modification de l'article 9 du Règlement du championnat senior masculin et de l'article 13 du championnat féminin : faire jouer **uniquement** la dernière journée de championnat le même jour et à la même heure et non les 2 dernières journées comme mentionné actuellement.

***Le Comité Directeur valide à l'unanimité la proposition.***

**Intervention de Muriel FRANCOIS** : l'opération Octobre Rose se déroulera le Dimanche 16 octobre. Une réunion aura lieu le Jeudi 25 août à 18h30 pour préparer l'évènement avec les Commissions concernées.

### **Commission Départementale Technique et des Jeunes : Alain MIANI**

Tous les matchs de Coupes d'Occitanie U15, U17 et U19 sont en ligne.



## Informations du CTD PPF : Patrice MARSEILLOU

### Détections / Journée de Perfectionnement

Préparation des actions techniques : en attente du calendrier régional

### Formations de cadre

Le Planning des formations a été livré à l'IR2F ; en attente de validation. Il sera mis en ligne prochainement par l'institut de formation.

### Convention de mise à disposition à l'IR2F

La convention de mise à disposition concernant la formation BEF devrait être reconduite pour cette saison

### Formation de Cadre

ADER Nicolas (Auch Football), a réussi les tests d'entrée du BMF en apprentissage et suivra la formation sur la saison 2022-2023 dans la structure du TFC.

### Missions Ligue

- 05 et 08 Juillet 2022 : Stage CTD-CTR
- 18 Août 2022 : BEF Réunion Coordination Formation Semaines 1 et 2
- 19 Août 2022 : BEF Préparation formation Semaine 1
- 24 Août 2022 : BEF Lecture des devoirs Semaine 1
- 29 Août au 02 Septembre 2022 : BEF Formation Semaine 1

## Commission de labellisation : Henry VIGUIER

Les conditions d'attribution du Label sont très pointues et exigeantes pour nos clubs départementaux. Claude REQUENA souhaite la mise en place d'un Label Départemental avec moins de critères mais en y intégrant le fair-play, la lutte contre les incivilités et le carton vert

.Cette démarche permettrait aux clubs de se structurer avec l'accompagnement de la Commission.

**Pôle Arbitrage : Sandrine REIGNAUD**

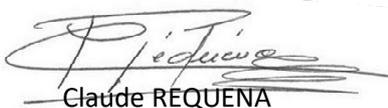
## Commission du Statut de l'arbitrage : Serge CAMILLO

La Commission a répondu aux demandes d'explications des clubs de CASTERA VERDUZAN et VIC FEZENSAC sur leur situation au regard du statut de l'arbitrage.

Il est fait un rappel aux clubs pour que les demandes de licences arbitres soient enregistrées avant le 31 août, faute de quoi ils seront considérés sans club d'appartenance pour la saison 2022-2023.

Fin de réunion 21 heures 45.

**Le Président**



Claude REQUENA

**Secrétaire de séance**



Katy DELMOTTE